

lieux, deux mandarins seulement, qui représentent aussi nos lieutenans-généraux. Ceux-ci ont d'autres mandarins subordonnés qui répondent à nos colonels; les colonels ont sous eux des officiers qu'on peut regarder comme des capitaines; enfin, ces capitaines ont des officiers subalternes, qui ressemblent à nos lieutenans et à nos enseignes: chacun de ces mandarins a le train qui convient à sa dignité; et lorsqu'il paraît en public, il est accompagné d'une troupe d'officiers qui appartiennent à son tribunal; de sorte que tous ensemble, ils ont sous leurs ordres un fort grand nombre de troupes, tant à cheval qu'à pied.

Il y a à Pékin cinq tribunaux militaires, qui se nomment *ou-fou*, c'est-à-dire les cinq classes, ou les cinq troupes de mandarins de guerre. Ces cinq classes ont à leur tête un président et deux assesseurs, qui sont du premier ordre des mandarins. On choisit ordinairement, pour ces postes, de grands seigneurs de l'empire, et ce sont eux qui commandent les officiers et tous les soldats. Cependant ces cinq tribunaux dépendent d'un tribunal suprême de la guerre, nommé *Yong-tching-fou*, dont le président est un des plus grands seigneurs de l'empire. Son autorité s'étend sur les cinq tribunaux militaires, et sur tous les officiers et les soldats de la cour; mais pour modérer ce pouvoir extraordinaire, qui le rend maître d'un si grand nombre de troupes, on lui donne pour assesseur un mandarin lettré, avec le titre de surintendant

de l'an
perçu
d'aille
milita
de la
nomm
pire se

Quo
qui, p
comtes
darins
il n'y e
noré d
chef de

Les
dans le
méthod

Il no
nois.

Tout
les petit
à certain
les disti
commer
d'autre
celui de
difficile
siste dan
des tour
rité, c'e